

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE COMMERCY
COMMUNE DE LEROUVILLE**

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Lérouville, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VIZOT, Maire.

Date de convocation : 12 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Messieurs VIZOT Alain, SOMEIL Michel, MOHAMED Patrick, ROQUÉ Yanick et LEFRANC Jean-Marc; Mesdames SILVA Evelyne, BOUILLAGUET Catherine, PORTEU Brigitte, OUGER Edith, BRUNO Patricia, CHARROIS Mélanie et VELSCH Christine.

Absents excusés : Monsieur HUMBERT Jean-Claude, Monsieur LAFAT Thierry et Madame CAREZ Jessica.

Absents excusés ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Madame PORTEU Brigitte.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n°39 : Télégestion des points lumineux éclairage public.

Délibération n°40 : Subventions exceptionnelles.

Délibération n°41 : Approbation du rapport annuel sur l'eau 2023.

Délibération n°42 : Numérotage maisons.

Délibération n°43 : Admission en non-valeur budgets eau et assainissement.

Délibération n°44 : Mise en place d'un système de vidéoprotection.

Délibération n°45 : Mise en place d'une activité gym douce.

Délibération n°46 : Encaissement de chèque – Budget commune.

Le Maire,

Alain VIZOT



La secrétaire de séance,

Brigitte PORTEU

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Brigitte PORTEU.

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE COMMERCY
COMMUNE DE LEROUVILLE**

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept juillet à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Lérrouville, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VIZOT, Maire.

Date de convocation : 12 juillet 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Messieurs VIZOT Alain, SOMEIL Michel, MOHAMED Patrick, ROQUÉ Yanick et LEFRANC Jean-Marc; Mesdames SILVA Evelyne, BOUILLAGUET Catherine, PORTEU Brigitte, OUGER Edith, BRUNO Patricia, CHARROIS Mélanie et VELSCH Christine.

Absents excusés : Monsieur HUMBERT Jean-Claude, Monsieur LAFAT Thierry et Madame CAREZ Jessica.

Absents excusés ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Madame PORTEU Brigitte.

ORDRE DU JOUR :

- Télégestion des points lumineux éclairage public,
- Subventions exceptionnelles fête de l'été,
- Approbation rapport sur l'eau 2023
- Numérotage parcelle ZB 56,
- Admissions en non-valeur budgets eau et assainissement
- Affaires diverses,
- Informations.

Il est ajouté à l'ordre du jour, les délibérations suivantes :

- Mise en place d'un système de vidéoprotection,
- Mise en place d'une activité « gym douce »,
- Encaissement de chèque budget commune.

❖ **Désignation d'un secrétaire de séance**

Brigitte PORTEU est élue secrétaire de séance

❖ **Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal**

Le précédent procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présent

• **Délibération n°39/2024 Télégestion de l'éclairage public et géoréférencement**

La commune de Lérouville souhaitant optimiser le fonctionnement de son éclairage public tout en réalisant des économies d'énergie, il est proposé de mettre en place un système qui permet de gérer à distance le fonctionnement de tous les points lumineux et de vérifier en temps réel la consommation d'énergie ainsi que les pannes présentes sur le réseau d'éclairage public.

Monsieur le Maire indique avoir reçu une seule offre et propose de retenir l'entreprise CITÉOS pour la « télégestion de l'éclairage public » et pour le « géoréférencement » soit un montant total de dépenses de 178 695,00 € HT.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

• **Délibération n°40/2024 Subventions exceptionnelles**

Monsieur le Maire indique que la fête de l'été s'est tenue le 6 juillet 2024 et qu'elle s'est faite en partenariat avec le comité des fêtes de Lérouville et le bar restaurant La Caverne située rue Nationale à Lérouville.

La commune souhaitant participer au développement des manifestations festives par le biais d'aides aux partenaires propose de leur accorder des subventions exceptionnelles afin de les aider dans l'organisation.

A ce titre, Monsieur le Maire propose d'accorder la somme de 200,00 € au comité des fêtes de Lérouville et la somme de 400,00 € au bar restaurant La Caverne.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

• **Délibération n°41/2024 Approbation du rapport annuel sur l'eau 2023**

Après avoir présenté le rapport annuel 2023 sur le prix de l'eau et la qualité du service public de l'eau potable, le conseil municipal l'a approuvé à l'unanimité.

• **Délibération n°42/2024 Numérotage parcelle ZB 56**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu d'attribuer des numéros de rue pour la création de deux maisons âges et vie situées parcelle ZB 56, rue de Buez.

Ainsi, il propose d'attribuer les numéros 7 et 9 rue de Buez à ces deux maisons.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Délibération n°43/2024 Admissions en non-valeur budgets eau et assainissement**

Monsieur le Maire, sur proposition de Monsieur le Trésorier de Commercy, indique qu'il est nécessaire d'accepter deux demandes de mise en non-valeur et propose donc au Conseil Municipal d'accepter l'annulation de ces dettes d'un montant de :

- 91,65 € sur le budget de l'eau,
- 102,96 € sur le budget de l'assainissement,

Soit un total de 194,61 €.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Délibération n°44/2024 Mise en place d'un système de vidéoprotection**

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre de la prévention de la sécurité des biens et des personnes, la commune souhaite mettre en place un système de vidéoprotection permettant de sécuriser les différents points névralgiques de la commune.

Il fait part de la proposition financière de la société IRIS pour la mise en place de la vidéoprotection : 87 484,00 € dont 51 784,00 € HT pour la mise en place du système et 35 700,00 € HT pour les frais de raccordement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Délibération n°45/2024 Mise en place d'une activité gym douce**

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes de Commercy – Void-Vaucouleurs (CC CVV) en partenariat avec l'ARS et l'association CROS Grand Est a mis en place le dispositif régional « prescri'mouv ». Ce programme Sport-santé vise à améliorer la santé et la condition physique des patients atteints d'Affections Longue Durée (ALD) et en situation d'obésité, par la pratique d'une activité physique ou sportive.

Ce dispositif pourrait s'inscrire dans le programme d'activités de l'association sportive lérouvilloise « Bouger pour la santé » sous la forme d'une séance hebdomadaire de gym douce moyennant une participation financière de la commune d'un montant de 17,00 € et de 18,00 € pour la CC CVV et bénéficier gratuitement aux adhérents de l'association ou contre paiement d'une somme de 3,00 € pour les non-adhérents.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la mise en place d'une séance hebdomadaire de gym douce par le biais de l'association « Bouger pour la santé »

- **Délibération n°46/2024 Encaissement de chèque – Budget commune**

Monsieur le Maire indique qu'un agriculteur de la commune a abîmé de la signalisation routière verticale (délinéateur J6) à l'intersection du chemin des Hayottes et de la rue de la Carpière lors d'une manœuvre.

Les dégâts causés s'élèvent à 305,50 € correspondant au prix du matériel de remplacement (délinéateurs et socles).

L'agriculteur ayant donné à la commune un chèque du montant du préjudice, Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour émettre un titre et encaisser ce chèque.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

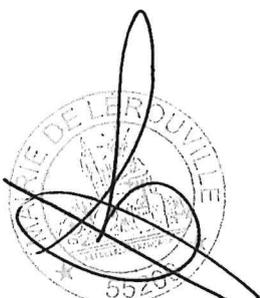
INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

RAS

La séance est levée à 18h45

Le Maire,

Alain VIZOT



La secrétaire de séance,

Brigitte PORTEU

A stylized signature in black ink, corresponding to the name Brigitte PORTEU.